

Table des matières

1	« Steffie Orbival » : le 1er tunnelier du Grand Paris express baptisé à Champigny	1
2	Le 1er tunnelier du Grand Paris débarque à Champigny-sur-Marne	3
3	Grand Paris : Société générale annonce 2,5 milliards d'euros d'engagement	4
4	Pour financer le surcoût du Grand Paris Express, Valérie Pécresse propose une taxe de séjour pour les touristes.....	5
5	Neige : comment l'Ile-de-France espère éviter la paralysie sur les routes	6
6	Conseil de Paris : Anne Hidalgo vante son action pour faire taire les critiques.....	7
7	Polémique autour du trafic automobile à Paris	8
8	Publicité à Paris : JCDecaux va devoir démonter ses 1 630 panneaux	9
9	Actus franciliennes	11
10	Les polémiques sur le pouvoir d'achat perturbent l'agenda du gouvernement	11
11	Fonction publique : les syndicats s'inquiètent des projets du gouvernement.....	14
12	Plan de départ volontaire pour les fonctionnaires : Darmanin avance en terrain miné	16
13	L'exécutif face à la bombe financière de la dépendance	17
14	Travailleurs détachés: les chiffres s'emballent en France.....	19
15	Michelin suspend un accord de compétitivité emblématique.....	20
16	Le e-commerce passe la barre des 80 milliards d'euros de ventes	21
17	Impôts : Amazon annonce avoir conclu un accord à l'amiable avec le fisc français	22
18	Grande distribution: comment les distributeurs vont s'adapter à la future loi.....	23
19	Nouvelle journée de grève et d'action contre la réforme du lycée et de l'université.....	25
20	Le piège corse.....	26
21	L'Allemagne fait un pas vers la semaine de 28 heures	28
22	La crise de nerfs britannique sur le Brexit.....	29
23	L'Europe tente de reprendre la main dans les Balkans	31

::: ILE-DE-FRANCE

LE JOURNAL DU GRAND PARIS – 03/02/2018

1 « Steffie Orbival » : le 1er tunnelier du Grand Paris express baptisé à

Champigny



Steffie Orbival, 1er tunnelier du Grand Paris express, a été baptisé samedi 3 février 2018 à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), en fanfare.

Il y avait beaucoup de monde malgré la pluie. Une foule venue à Champigny-sur-Marne, rue de Bernaü, en bordure du parc départemental du Plateau, assister au baptême du 1er tunnelier du Grand Paris express. Baptisée Steffie, du nom d'une grutière-foreuse sur des cutters (grue de forage pour paroi moulée) pour l'entreprise Atlas fondations, et Orbival, en hommage à l'association val-de-marnaise préceuseure du réseau, l'énorme machine déjà sous-terre a reçu, lors de cette soirée, sa roue de coupe. Une opération qui a nécessité l'emploi de deux grues également gigantesques, pour treuiller les 130 tonnes de l'équipement.

Steffie Orbival et son train suiveur totaliseront 1 600 tonnes et s'étendront ainsi sur quelque 106 m de long.

Herrenknecht, leader mondial des tunneliers

Le tunnelier, sorti des ateliers Herrenknecht, dans le Bade-Württemberg, – Martin Herrenknecht, son fondateur, était présent à Champigny- entamera son œuvre fin février. Steffie Orbival creusera en préambule la voie de raccordement entre le centre de remisage des trains et la ligne 15. Engin « tout-terrain » à la pointe de la technologie, il progressera au rythme de 12 m par jour sous la terre. « À terme, une trentaine de tunneliers creuseront les 170 km de métro souterrain. Un record en Europe », soulignait la SGP.



Steffie Orbival a été baptisé en présence de nombreuses personnalités.

Herrenknecht est le leader mondial des tunneliers : la LGV est, les tunnels creusés sous le Bosphore à Istanbul, le tunnel suisse du Gothard ont été réalisés par ses machines, que l'on retrouve également à Hong Kong ou au Qatar. Chaque tunnelier est construit sur mesure en fonction de son usage.

Samedi 3 février, la Société du Grand Paris en présence de Philippe Yvin, président du directoire, et de Bertrand Gauducheau, président de son comité stratégique, a respecté la tradition de la Sainte-Barbe, protectrice des mineurs et des ouvriers qui travaillent sous la terre, en plaçant ce premier tunnelier sous la bienveillance d'un parrain et d'une marraine.

Christian Blanc dans la place

On notait également la présence de Christian Blanc, ancien secrétaire d'Etat au développement de la région capitale, du préfet du Val-de-Marne, des parlementaires Gilles Carrez (LR) et Pacôme Rupin (LREM), de Pierre Mansat (mission métropole du Grand Paris), de Thomas Degos, directeur général des services de la métropole du Grand Paris, ainsi que de nombreux élus, à l'instar de Jacques JP Martin (Paris Est Marne et Bois), des présidents de département Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) et Christian Favier (Val-de-Marne). Egalement présent, le nouveau président du conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) Eric Berger.

La descente de la roue de coupe a été pilotée par les compagnons de l'entreprise Alliance. Un gigot-bitume, préparé par la buvette de l'association des Amis du Plateau, et divers mets des commerçants campinois ont été offerts par l'association Orbival. L'artiste Julie Rothhahn, du collectif d'architectes Yes We Camp et du collectif Parenthèse, a assuré la scénographie et le mobilier du repas.

CONSTRUCTION CAYOLA – 05/02/2018

2 Le 1er tunnelier du Grand Paris débarque à Champigny-sur-Marne



Le lancement du premier tunnelier du Grand Paris Express a eu lieu dans la soirée du samedi 3 février à Champigny-sur-Marne. La machine, de plus de 100 m de long et 10 m de diamètre, creusera depuis le Puits plateau situé à proximité de l'emplacement du futur centre d'exploitation Champigny, jusqu'à Villiers-sur-Marne.

La ligne 15 sud se concrétise. Samedi 3 février dans la soirée, la Société du Grand Paris a convié le public au baptême du premier tunnelier de la ligne et à la descente de la roue de coupe. La machine a été baptisée "Steffle-Orbival", du prénom d'une collaboratrice de l'entreprise Alliance, parmi les rares femmes au monde à occuper le poste de pilote de foreuse de parois souterraines.

La descente de la roue de coupe, qui marque symboliquement le début du creusement du premier tunnel, a mobilisé la plus grande grue d'Europe, mise en action par le groupement Alliance. Elle a permis de descendre la roue de coupe de la machine à 20 m sous terre.

Vidéo : <https://www.constructioncayola.com/infrastructures/article/2018/02/05/117392/1er-tunnelier-grand-paris-debarque-champignysurmarne.php>

3 Grand Paris : Société générale annonce 2,5 milliards d'euros d'engagement



Eric Groven, directeur Immobilier des réseaux France du groupe, « Sponsor du Grand Paris ».

Le Groupe Société générale annonce qu'il mobilisera jusqu'à 2,5 milliards d'euros d'ici à 2020 pour financer les projets du Grand Paris, à parité en direction des secteurs publics et privés. La banque indique également la mise en place d'une gouvernance unifiée dédiée.

« Le Grand Paris constitue la troisième révolution urbaine française », rappelle en préambule Eric Groven, directeur Immobilier des réseaux France du groupe, « Sponsor du Grand Paris », par ailleurs PDG de Sogeprom. « Face à l'ampleur de ce projet, Société générale met en place une gouvernance unique avec une équipe dédiée, qui aligne les expertises d'une dizaine de métiers du groupe », poursuit-il.

Société générale rappelle qu'elle se positionne depuis trois ans parmi les trois banques les plus actives sur le marché des émissions obligataires en euro pour les collectivités locales françaises. A titre d'exemple, en 2017, elle a accompagné, en tant que teneurs de livres associés, la ville de Paris ou encore la région Ile-de-France dans leurs émissions obligataires durables.

Trois projets Sogeprom ont été lauréats du concours « Inventons la métropole du Grand Paris » organisé par la métropole du Grand Paris, fait également valoir la banque (*). « Le promoteur répondra activement aux appels à projets de la seconde édition de ce concours, dont les sites seront dévoilés en mars prochain au Mipim », indique Eric Groven.

Construire la ville intelligente

Sogelease, filiale du groupe spécialisée en crédit-bail mobilier et location financière, a remporté un appel d'offres pour financer deux tunneliers de la ligne 15 sud du Grand Paris express, pour un montant de 32 millions d'euros. Société générale a également financé le Campus Condorcet, « Harvard à la française des sciences sociales », qui ouvrira ses portes en 2019. Enfin, le groupe est signataire aux côtés de la CCI Ile-de-France depuis le 30 janvier dernier de [la charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris](#). Ce texte prend la forme d'un engagement de service sur 15 ans et requiert un point d'entrée opérationnel dans la banque sur le Grand Paris.

« En tant que banquier, nous finançons les acteurs du Grand Paris, publics et privés, et en tant que promoteur, nous participons à la construction de la ville intelligente et connectée de demain. Notre engagement se fera avec un haut standard de responsabilité sociale et environnementale, un prérequis indispensable à l'émergence d'une nouvelle métropole. Nous sommes face à un projet de transformation profonde et durable, d'envergure exceptionnelle qui va fondamentalement améliorer la mobilité des

citoyens en Ile-de-France. Nous sommes fiers de mobiliser l'ensemble de nos expertises sur le sujet et de participer activement à cette nouvelle révolution urbaine », indique Eric Groven.

* Les 3 projets lauréats : « Rêves 'N' Rives » et ses aménagements des Bords de Marne à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) – Sogeprom mandataire ; « Village Bongarde » et l'aquaponie au sein de sa ferme urbaine à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) – Sogeprom mandataire ; « Parcs en Scène » et son espace d'e-sport à Thiais (Val-de-Marne) – Sogeprom copromoteur.

FRANCE BLEU – 05/02/2018

4 Pour financer le surcoût du Grand Paris Express, Valérie Pécresse propose une taxe de séjour pour les touristes



Une taxe de séjour pour les touristes pourrait permettre de financer le surcoût du Grand Paris Express : c'est une idée de Valérie Pécresse. Invitée sur France Bleu Paris, lundi, elle a aussi parlé d'une indemnisation pour les voyageurs pénalisés par les travaux, de parkings et de télétravail.

Valérie Pécresse, invitée de France Bleu Paris ce lundi à 8h15, a beaucoup parlé de transport. Elle défend le Grand Paris Express. Le gouvernement a confirmé que toutes les lignes de ce super métro automatique de 200 kilomètres seront bien réalisées mais il n'y a pas de calendrier. C'est ce qui fait réagir la présidente de la région Ile-de-France.

Valérie Pécresse avoue qu'elle a été "très soulagée de voir ce premier recul du gouvernement puisque depuis des semaines on nous annonçait l'abandon de certaines lignes du Grand Paris Express". Elle estime que toutes les lignes prévues sont importantes. Elle attend maintenant que le calendrier soit respecté. "Le gouvernement nous dit que pour des raisons financières, ce ne serait pas possible. Je dis : si, c'est possible parce que vous savez que les lignes du Grand Paris Express, elles sont payées par les Franciliens, par l'Ile-de-France, pas par les Français".

Une taxe pour les touristes qui financerait les surcoûts du Grand Paris Express

Valérie Pécresse dénonce la dérive des coûts de la Société du Grand Paris et de l'Etat pour le Grand Paris Express. Pour absorber les surcoûts, Valérie Pécresse évoque l'idée d'une taxe de séjour en plus pour les 40 millions de touristes que reçoit l'Ile-de-France. "Il faut qu'on trouve environ 150 millions d'euros de plus par an pour financer les surcoûts et nous avons 40 millions de touristes donc une petite taxe de 2 ou 3 euros sur les séjours des touristes pourrait nous amener à équilibrer le modèle économique du Grand Paris".

"On ne peut pas opposer la rénovation de l'existant qui est urgente et la construction des nouvelles lignes parce que sinon dans cinq ans, on se retrouvera en trombose".

Une indemnisation pour les voyageurs pénalisés par les travaux du Grand Paris Express

Valérie Pécresse indique aussi qu'elle a demandé à l'Etat un fond d'indemnisation pour les voyageurs pénalisés par tous les aléas des chantiers en cours "parce que c'est beaucoup de galères pour les voyageurs, ces chantiers, mais ils sont indispensables".

Des parkings à demi-tarif pour inciter les automobilistes à prendre les transports en commun

Valérie Pécresse a affirmé *"qu'elle avait proposé à la maire de Paris des parkings à demi-tarif aux portes de la capitale"*. Elle indique avoir identifié 1.500 places de parkings aux portes de Paris qui permettraient aux automobilistes de garer leur voiture et de ne plus rentrer dans la capitale. Elle explique que ça coince parce que *"la ville de Paris, qui donne la concession de ces parkings, négocie avec les concessionnaires. Ces places sont vides aujourd'hui. Au lieu d'être à 150 euros par mois, ce qui est totalement déraisonnable, il faudrait qu'elles puissent être à 70 euros"*.

Valérie Pécresse est certaine que *"si on pouvait déposer sa voiture aux portes de Paris, on le ferait"*.

La propreté dans les transports en commun

Valérie Pécresse indique que 700 personnes de plus ont été recrutées sur les réseaux bus, métro, RER, trains et qu'elles vont arriver petit à petit dans l'année 2018. Et sur le harcèlement des femmes en particulier, elle annonce qu'une grande campagne de prévention du harcèlement va être lancée début mars 2018 avec le numéro *"alerte 3117"* qui permet de dénoncer parce que *"si on ne dénonce pas les choses ne s'amélioreront pas"*.

Sur le problème de la ligne 12 du métro qui ne marque plus l'arrêt dans certaines stations pour des raisons de sécurité, Valérie Pécresse indique que la zone de sécurité prioritaire qui est en surface va aussi concerner le métro. *"Il faut de la présence régulière sur ces stations"*.

Le télétravail pour désengorger les transports

"Moi j'invite aujourd'hui toutes les administrations, toutes les entreprises privées d'Ile-de-France à négocier et à signer des accords de télétravail", dit Valérie Pécresse. La Région va financer mille lieux de coworking d'ici 2021 *"parce que ce n'est pas toujours facile de travailler chez soi"*. Toute l'Ile-de-France va être fibrée pour que le haut débit soit partout. Le plan fibre va être déployé dès 2018. Toutes les 387 gares d'Ile-de-France vont être fibrées très haut débit en 2018/2019, 270 gares le sont déjà. Du coworking va être aussi installé dans des gares.

Replay : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/valerie-pecresse-invitee-de-france-bleu-paris-decouvrez-ses-principales-annonces-1517814271>

Martine Bréson

LE PARISIEN – 06/02/2018

5 Neige : comment l'Ile-de-France espère éviter la paralysie sur les routes



Les chutes de neige ont souvent des conséquences sur la circulation (ici sur l'A1 dans l'Oise en 2013).

5 à 7 centimètres de neige sont attendus en Ile-de-France ce mardi. De quoi redouter une paralysie sur les routes à l'heure de pointe. La préfecture conseille d'ailleurs de privilégier les transports en commun.

L'adage est bien connu – et redouté — par les automobilistes franciliens : quelques flocons de neige, et c'est la paralysie sur les routes. Alors que la neige tombe à nouveau ce mardi ([la région reste d'ailleurs en vigilance orange](#)), après les premières chutes lundi matin, les équipes gérant le réseau routier francilien sont à l'affût.

Du côté de la Dirif (Direction des routes d'Ile-de-France), qui s'occupe des 800 km de routes et d'autoroutes nationales de la région, pas d'affolement. L'administration, en alerte « viabilité hivernale » du 15 novembre au 15 mars, surveille la moindre évolution des conditions météo.

Le sel et les engins adaptés à l'entretien des routes sont prêts à sortir à tout moment. 15 800 t de sel ont ainsi été stockés pour la période. Les saleuses sont d'ailleurs sorties dès ce lundi matin. Le taux d'embouteillages est resté conforme à un lundi normal, hormis un léger pic inhabituel au-delà de 100 km de bouchons entre 13 et 14 heures, pendant les chutes de neige.

Du côté de la Sanef et de Vinci, qui s'occupent des autoroutes concédées par l'Etat au-delà du périmètre de la Dirif, les saleuses sont aussi au taquet. « Il y a déjà eu trois salages préventifs sur l'A10, indique-t-on chez Vinci Autoroutes. Nous avons beaucoup de caméras qui permettent de vérifier l'état des routes. Nous sommes prêts à agir. »

Vitesse limitée à 80 km/h

L'Ile-de-France étant placée en vigilance orange neige et verglas, la préfecture recommande, si ce n'est pas indispensable, d'éviter de prendre la route, de privilégier les transports en commun, de redoubler de prudence et de se renseigner sur [les conditions de circulation sur Sytadin](#) avant de prendre le volant. La vitesse est par ailleurs limitée à 80 km/h. Les poids lourds de plus de 7,5 t ont, eux, interdiction de dépasser, et même de circuler sur la N 118.

Jean-Gabriel Bontinck

LE PARISIEN – 06/02/2018

6 Conseil de Paris : Anne Hidalgo vante son action pour faire taire les critiques



A l'approche des municipales, Anne Hidalgo a répondu aux critiques apparues ces derniers mois sur sa gestion, se livrant à une autopromotion de sa politique relayée par ses adjoints.

Grogne sur la circulation, le stationnement, la saleté des rues et la prolifération des rats... Le tout couronné par un très mauvais sondage dévoilé la semaine dernière dans les Echos et par Radio Classique où elle ne recueille que 18 % d'opinions favorables (NDLR : auprès des Français). Anne Hidalgo est-elle en train de traverser un gros « tour d'air » ? A l'entendre, l'édile, elle ne se fait pas de

souci. « *Moi je ne commente pas les sondages. Car quelle sera la situation sur le plan politique dans quelques années* », a coupé court la maire de Paris (PS) en marge du Conseil de Paris.

Et son équipe d'adjoints d'enfoncer le clou : « Ce sondage ne s'accroche sur rien », assure Patrick Bloche, chargé des affaires scolaires. « *Pour circuler beaucoup dans les établissements de la petite enfance ou les établissements scolaires, je ne ressens pas de désamour ou d'alerte particulière, poursuit-il. Seulement peut-être une déception chez ceux qui voulaient qu'Anne Hidalgo joue un rôle au plan national parce qu'il n'y a pas de leader, entre Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, qui incarne une certaine partie de la gauche.* »

« *Anne Hidalgo a une adhésion forte, très forte des Parisiens même sur des [politiques municipales](#) qui ne sont pas simples. Je pense notamment à la circulation ou à l'accueil des migrants qui est un sujet clivant* » renchérit Bruno Julliard.

Le premier adjoint a néanmoins reconnu que la période pouvait être compliquée à vivre pour certains parisiens. « *On est à un moment du mandat qui fait que nous sommes au cœur de nos réalisations. Ce n'est pas facile tous les jours mais la contrepartie c'est que Paris évolue [...] Pour ceux qui habitent rue de Rivoli c'est pénible actuellement très certainement mais dans quelques mois, ce sera nettement plus favorable pour tout le monde !* »

« *Et puis il y a des réussites !* », complète Anne Hidalgo. Et la maire de Paris d'égrener une liste de classements internationaux où la capitale figure dans les pelotons de tête en termes d'attractivité. Ou encore [la baisse de 4,8 % de la circulation en janvier 2018 par rapport à janvier 2017](#) « avec une baisse de la pollution », assure l'élue. « *Donc il y a de vraies réussites, et les Parisiens le savent* », répète Anne Hidalgo qui se dit « très connectée » avec les habitants. « *Je suis avec eux, dans la rue, dans le métro* », insiste l'élue. [Et comme pour convaincre ses électeurs qu'elle ne se serait pas trop éloignée de la capitale pour soigner son image à l'international](#), Anne Hidalgo s'est livrée à cette « confidence ». « *J'ai utilisé à fond la campagne des JO, je l'avoue, pour faire une campagne promotionnelle à l'échelle mondiale après les attentats, pour dire à tout le monde revenez à Paris et le retour s'est fait* ».

Non rien de rien, elle ne regrette rien.

Christine Henry

LE FIGARO – 06/02/2018

7 Polémique autour du trafic automobile à Paris



Selon Anne Hidalgo, la circulation a diminué de 4,8% en 2017 grâce à la fermeture des voies sur berge. L'opposition doute de la véracité de ces chiffres et pointe du doigt les embouteillages croissants.

À Paris, la maire (PS) de Paris, [Anne Hidalgo](#), a ouvert, lundi matin, son premier conseil de l'année 2018, avec un chantier d'envergure, la propreté dans la capitale, mais a aussi avancé des chiffres triomphants sur la circulation automobile intra-muros.

En théorie, d'après les chiffres fournis par l'élue, et avec un lien de causalité avec sa politique menée ces dernières années, le trafic routier a nettement baissé l'an passé. «Nous affichons une baisse de 4,8 % de la circulation automobile en 2017 par rapport à 2016, soit un record, a indiqué Anne Hidalgo. Rien qu'au mois de janvier 2018, nous enregistrons une diminution de 4,5 % du trafic.» Des statistiques fournies grâce aux mesures effectuées par la direction de la voirie et des déplacements de la mairie de Paris sur les capteurs posés sur les grands axes. «Notre politique des transports porte ses fruits, s'est-elle réjouie. À présent, la circulation se fluidifie.» Anne Hidalgo rappelle par exemple, dans une interview au *Journal du dimanche*, que «neuf Parisiens sur dix n'utilisent pas la voiture pour se rendre à leur travail, tout comme huit Franciliens sur dix qui viennent travailler à Paris».

Voilà pour le satisfecit. Mais en pratique, [la situation est moins rose](#) que ce qu'avance la maire de Paris. «Certains Franciliens n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture, insiste-t-on à la région Île-de-France. Pour compenser la fermeture des voies sur berge, Valérie Pécresse (présidente de la région, NDLR) a proposé à Anne Hidalgo, après avoir identifié 1500 places de parking proches du périphérique et des transports en commun, de pratiquer un tarif réduit pour les détenteurs du pass Navigo.»

Fiabilité des statistiques

Formulée dans un courrier en décembre, la proposition de la présidente de l'Île-de-France n'a toujours pas reçu de réponse de la maire de Paris. Autre point de discord: la fiabilité des statistiques avancées par les services de la capitale. «Permettez-moi de douter de la véracité de ces chiffres, il s'agit de comptages qui ne correspondent pas à la réalité», déplore Florence Berthout, présidente du groupe LRI (Les Républicains et Indépendants). Pour l'élue, la raison est simple. «Techniquement, plus la circulation est dense, moins le nombre de voitures passant en une heure sur une voie est important. Ces chiffres ne reflètent pas ce que l'on voit à Paris.»

Rien de plus facile pour se rendre compte [des difficultés rencontrées par les automobilistes](#) que d'aller sur l'un des nombreux points de congestion. Par exemple, sur le pont de la Concorde, qui relie la célèbre place à l'Assemblée nationale. Depuis la fermeture, [en septembre 2016](#), de la voie sur berge, rive droite, entre le tunnel des Tuileries et la sortie du sous-terrain Henri-IV, soit un axe de 3,3 kilomètres, le trafic s'est reporté sur d'autres axes, dont le boulevard Saint-Germain. Avec une dégradation de l'air respiré par les cyclistes, les piétons et les riverains.

Pourtant, Anne Hidalgo souligne que la qualité de l'air respiré dans la capitale s'est améliorée, s'appuyant sur les chiffres de l'organisme indépendant Airparif, avec une baisse de 30 % du dioxyde d'azote entre 2006 et 2016. «Un progrès qui n'est pas tant dû à la réduction automobile qu'aux nouveaux carburants et à l'amélioration des motorisations, que ce soit pour les voitures ou les transports en commun», insistent Florence Berthout mais aussi Valérie Pécresse.

[Eric de La Chesnais](#)

LE PARISIEN – 06/02/2018

8 Publicité à Paris : JCDecaux va devoir démonter ses 1 630 panneaux



Boulevard Grenelle (XV^e), début janvier. Depuis le 1^{er} janvier à minuit, en raison de l'annulation du contrat JC Decaux, une affiche neutre recouvre la totalité des 1 600 panneaux d'affichage présents sur les trottoirs de Paris.

Le Conseil d'Etat a annulé le contrat transitoire passé avec la Ville de Paris à l'automne. Il n'y aura donc plus d'affichage avant 2019.

C'est la fin d'un feuilleton judiciaire à rebondissements, et une mauvaise nouvelle pour la Ville de Paris. Ce lundi, le Conseil d'Etat a validé [l'annulation par le tribunal administratif](#), d'un contrat provisoire avec JCDecaux sur les panneaux publicitaires de la capitale.

Le Conseil d'Etat a estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour que la Ville puisse s'affranchir des règles de publicité et de mise en concurrence, et que par conséquent, celle-ci aurait dû passer par un appel d'offres pour le contrat transitoire qu'elle avait fait voter, en Conseil de Paris à l'automne, au profit de JCDecaux.

La Ville de Paris n'a donc plus de recours possible pour contester la décision judiciaire. Conséquence directe : l'affichage municipal et la publicité vont disparaître – en partie – des rues parisiennes jusqu'à l'été 2019, date à laquelle devrait pouvoir entrer en vigueur une nouvelle concession de services, après un nouvel appel d'offres en bonne et due forme. « La procédure est en cours », affirme l'Hôtel de Ville.

D'ici là, JCDecaux va devoir démonter les 1 630 panneaux d'affichage concernés (pour la plupart des [« sucettes » de 2 m² présentes sur les trottoirs parisiens](#)). « Le Code de l'environnement lui impose de le faire dans les 15 jours. D'ici le 20 février, les panneaux devront donc tous avoir disparu », prévient Thomas Bourgenot, porte-parole du réseau RAP (Résistance à l'agression publicitaire). « JCDecaux va en effet démonter ces panneaux », confirme l'Hôtel de Ville.

Pour la Ville de Paris, déjà en délicatesse sur l'appel d'offres des Vélib' – attribué à Smoove et aujourd'hui [pointé du doigt pour ses retards](#) – la nouvelle tombe mal. « Les mobiliers urbains d'information fonctionneront de nouveau au plus tard à l'été 2019 », euphémise-t-elle dans un communiqué, en rappelant que « les 1 630 panneaux installés sur le territoire parisien sont un vecteur essentiel pour l'information municipale ». En attendant les nouveaux panneaux à venir en 2019, comment la Ville va-t-elle diffuser ses informations ? « Nous allons utiliser les 160 journaux électroniques d'information (les nouveaux supports digitaux qui sont apparus ces derniers mois, NDLR) ainsi que les autres canaux à notre disposition, comme les newsletters ou le compte Twitter qui compte désormais 2 millions d'abonnés », nous précise l'Hôtel de Ville.

Les pertes financières sont conséquentes : « Après une première annulation l'an passé, ce nouveau camouflet entraîne une perte sèche de ressources pour la Ville, qui n'encaissera ni les 40 M€ de redevance fixe, ni les 8,3 M€ de part variable estimés, prévus par le contrat », déplore le groupe UDI-Modem du Conseil de Paris.

JCDecaux, de son côté, encaisse un nouveau revers, après la [perte du contrat des Vélib' parisiens](#). Ce contrat d'affichage urbain représentait « environ 1 % du chiffre d'affaires du groupe en 2017 », a souligné la société dans un communiqué, regrettant une décision qui va « priver » la Ville « d'un canal incontournable d'information des citoyens (...) et d'une redevance de plusieurs dizaines de millions d'euros sur 20 mois ».

La décision du Conseil d'Etat fait toutefois le bonheur de certains. « Cela va nous permettre de démontrer qu'une ville sans publicité est beaucoup plus vivable », se réjouit Thomas Bourgenot, de Résistance à l'agression publicitaire. « Les panneaux d'affichage, ces obstacles urbains, en plus de générer de la pollution visuelle, gênent le passage des piétons ».

Charlotte Robinet

9 Actus franciliennes

75 PARIS

PRIX GLOBAL INNOVATION & ENTREPRISE #STARTUP

Mercredi 14 février, de 14h à 19h30, la CCI Paris remet les prix de la 4ème édition du « Global Innovation & Enterprise - IE Club Global 60 ». Les 60 startups nominées et retenues par le jury lors de la remise des prix le 14 février 2018 à 14h à la CCI Paris présenteront leur activité avant la remise des prix dans trois catégories de l'économie digitale. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/3QU8Ex>

78 YVELINES

ATELIER PROSPECTION COMMERCIALE

Vendredi 16 février, de 8h30 à 10h30, la Pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc propose un atelier sur la prospection commerciale : objectifs, organisation et moyens. Inscription auprès de Réjane Blanchet : [rejane.blanchet\(at\)agglovgp.fr](mailto:rejane.blanchet(at)agglovgp.fr)

91 ESSONNE

ATELIER TRANSMISSION D'ENTREPRISE ET RETRAITE

Vendredi 9 février, de 9h à 10h30, le Centre des Jeunes Entreprises de l'Essonne (CJZE) organise un atelier gratuit sur la transmission d'entreprise et la retraite du chef d'entreprise. Il aura lieu dans les locaux de

la Communauté de Communes Val d'Essonne, à Ballancourt-sur-Essonne.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/tojg9f>

92 HAUTS-DE-SEINE

ATELIERS CRÉATION & FINANCEMENT D'ENTREPRISE

Du 5 au 9 février, l'association ADIE propose des ateliers gratuits dans le cadre de ses rendez-vous de la création d'entreprise. Mercredi 7, à Clamart, de 9h30 à 12h30, un atelier traitera de la création d'entreprise avec peu de capital. Un autre portera sur la micro-entreprise (Clichy, jeudi 8 de 14h à 16h). Vendredi 9, de 9h à 12h (Marché de Colombes) l'Adie répondra aux questions sur le microcrédit et l'accompagnement qu'elle propose. Plus d'informations sur : <http://rdv-adie.org/evenements>

93 SEINE-SAINT-DENIS

ATELIER DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Jeudi 15 février, de 9h30 à 12h30, Incub'13 (Université Paris 13) tient un atelier sur le développement commercial : dimensionner les actions commerciales en fonction de l'activité, des cibles et des ressources. L'atelier permettra aux entrepreneurs de faire le point sur la pertinence de leurs actions commerciales. Information et inscription sur : <https://goo.gl/nmCmtm>

94 VAL-DE-MARNE

ATELIER CHOIX DU STATUT D'INDÉPENDANT

Mercredi 14 février, de 13h45 à 16h, un atelier de la Cité des Métiers du Val-de-Marne permettra de comparer les différents statuts pour une activité exercée en tant qu'indépendant : microentreprise, libéral, EURL ou SASU, et portage salarial seront présentés. Leurs avantages et inconvénients seront présentés : aspects financiers, modalités de création / liquidation, responsabilité personnelle et protection sociale du dirigeant. Information et inscription sur : <https://goo.gl/BLSMEh>

95 VAL-D'OISE

7ÈME SPEED RECRUT À CERGY-PONTOISE

Jeudi, 8 février, de 14h à 17h30, le CESE (Carrefour Enseignement Supérieur Entreprise) du Val-d'Oise organise son carrefour entreprises / étudiants. Son but est de répondre au mieux aux besoins des entreprises du territoire en matière de recrutement. Ce carrefour aura lieu à l'Université de Cergy-Pontoise. Au cours d'un d'entretien de 10 minutes, l'entreprise peut rencontrer un étudiant afin de créer un premier contact ou de le recruter. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/hvBFGQ>

::: ECONOMIE

10 Les polémiques sur le pouvoir d'achat perturbent l'agenda du

gouvernement



Les baisses de cotisations de janvier ne suffisent pas à atténuer les doutes des Français, touchés par la hausse du prix du diesel et de la CSG, alors que la croissance revient.

C'est une petite musique qui a légèrement changé. Comme une variation de tonalité discrète, mais bien présente. Il y a encore quelques semaines, l'exécutif l'assurait en chœur : dès la fin du mois de janvier, les Français – et en premier lieu les salariés du privé – allaient pouvoir constater, à travers la hausse de leur salaire net, qu'Emmanuel Macron et son gouvernement font tout pour que « *le travail paie* ». La première partie des baisses des cotisations chômage et maladie, en faisant plus que compenser la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), allait leur donner la preuve concrète que l'exécutif se préoccupait tout autant du quotidien de ses concitoyens que de la redynamisation de l'économie et du soutien aux entreprises.

En ce début février, la mélodie a évolué. Au sein de l'exécutif, on met soudain le sujet en sourdine. « *Après des années où on leur a parlé de hausse du pouvoir d'achat sans forcément de résultats, il est normal que les Français aient encore du mal à nous croire. Notre discours prendra probablement toute l'année 2018 à infuser* », explique-t-on dans les couloirs de Bercy.

Au cabinet de Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances, le message est clair : « *On ne travaille pas sur le pouvoir d'achat, qui peut dépendre de votre consommation de tabac, de diesel, ou du smartphone que vous achetez. Ce que nous assumons, c'est que 21 millions de Français ont vu leur salaire net augmenter fin janvier.* »

Si l'exécutif semble aussi chatouilleux sur le sujet, c'est que, depuis le début de l'année, les annonces du gouvernement « *n'impriment pas ou peu* », constatent plusieurs députés La République en marche (LRM), dépités. « *Les gens entendent surtout les augmentations de la CSG, de l'essence, du tabac ou des timbres* », se désole l'un d'eux.

Les riches restent les grands gagnants

Bercy avait pourtant mis le paquet : distribution d'un « livret du pouvoir d'achat » dès l'automne 2017, mise en place début janvier d'un simulateur accessible en ligne pour calculer son gain précis, communication en conseil des ministres avec exemples concrets selon le niveau de revenus...

Mi-janvier, une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques, un cercle de réflexion classé à gauche, a pourtant conclu que les très riches restaient les grands gagnants des mesures fiscales et sociales de la nouvelle majorité. Fin décembre 2017, dans une passe d'armes inédite avec l'Insee, Bercy avait « *contesté formellement* » les conclusions de l'institut de statistiques, qui indiquaient que les mesures Macron grèveraient le pouvoir d'achat des ménages en 2018.

Au sein du groupe LRM, plusieurs députés défendent la nécessité de prendre des mesures supplémentaires, dans l'espoir de dissiper l'image de « président des riches » qui colle à la peau d'Emmanuel Macron, et de répondre aux attaques de l'opposition. « *Je veux m'investir prioritairement pour la défense du pouvoir d'achat des travailleurs pauvres* », explique au *Monde* Brigitte Bourguignon, la présidente LRM de la commission des affaires sociales de l'Assemblée. L'ex-socialiste, qui se veut désormais le fer de lance du « pôle social » de la majorité, plaide pour le rétablissement de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires. La députée du Pas-de-Calais réclame

également la revalorisation de la prime d'activité de « 80 euros au 1^{er} janvier 2019, au lieu de l'augmentation progressive prévue en quatre fois entre la fin de l'année 2018 et 2021 ».

« Le renforcement du pouvoir d'achat de ceux qui gagnent le moins doit être notre priorité », a également souligné le député LRM de Côte-d'Or, Didier Martin, le 31 janvier, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée. « Il est nécessaire d'aller plus loin. Il faut renforcer la prime d'activité pour deux millions et demi de foyers modestes, revaloriser le complément mode de garde pour 83 000 familles monoparentales et augmenter le minimum vieillesse pour un demi-million de Français défavorisés », a-t-il déclaré.

Député apparenté LRM de l'Essonne, l'ex-premier ministre Manuel Valls plaide lui aussi pour de nouvelles mesures en faveur du pouvoir d'achat. « Je défends la défiscalisation des heures supplémentaires pour renforcer le pouvoir d'achat des salariés et des classes moyennes », déclare-t-il au Monde, jugeant également nécessaire d'instaurer « une réforme des minima sociaux autour d'un revenu décent garanti ».

Un peu d'air pour l'exécutif

Les oppositions s'engouffrent dans la brèche. « Macron et redistribution, ça ne fait pas une rime riche ! », a fustigé le patron des députés socialistes du groupe Nouvelle Gauche, Olivier Faure, dans *Les Echos* du 2 février. Le patron du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez, dénonce « un acharnement du gouvernement contre les classes moyennes », en soulignant que les « gens modestes » sont pénalisés par la hausse du diesel, et les retraités, par celle de la CSG. « Dans les réunions, avant, les retraités disaient : "Macron, on lui laisse sa chance." Maintenant, ils disent : "Il me manque de l'argent !" », témoigne le sénateur LR de Paris Pierre Charon.

Face à ce tir croisé, le gouvernement ne pouvait rester immobile. Dès mercredi 31 janvier, lors des questions au gouvernement, Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, a déclaré que « l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires et leur défiscalisation [constituaient] l'acte II de l'augmentation concrète du pouvoir d'achat ». « C'est une promesse de campagne, elle sera tenue », a assuré Bruno Le Maire le même jour. « On ne s'interdit aucune piste », a précisé le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, jeudi 1^{er} février, confirmant que le sujet est « en réflexion ».

Jusque-là, M. Darmanin semblait isolé dans son plaidoyer en faveur de cette proposition phare du programme d'Emmanuel Macron, passée aux oubliettes depuis septembre 2017. Si la mesure figure bien dans les annexes du projet de loi de finances 2018, avec son coût (3,5 milliards d'euros), aucune date n'a été avancée pour sa mise en place.

« On le fera, mais il faut voir quand, si c'est dès 2019 ou si l'on attend. Cela dépendra de l'état des finances publiques et s'il y a d'autres priorités », assure aujourd'hui Bercy. De fait, la meilleure conjoncture économique – le PIB a finalement crû de 1,9 % en 2017, alors que le gouvernement avait indiqué 1,7 % dans son budget rectificatif –, qui génère des recettes fiscales supérieures, donne un peu d'air à l'exécutif. Mais elle risque aussi d'entraîner une hausse des revendications de la part de catégories de Français qui s'estiment lésés par la politique économique d'Emmanuel Macron.

Le pouvoir d'achat, un « point de fixation » potentiel, selon les sondeurs //

http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2018/02/05/un-point-de-fixation-potentiel-selon-les-sondeurs_5251974_823448.html

Par [Alexandre Lemarié](#) et [Audrey Tonnelier](#)

11 Fonction publique : les syndicats s'inquiètent des projets du gouvernement



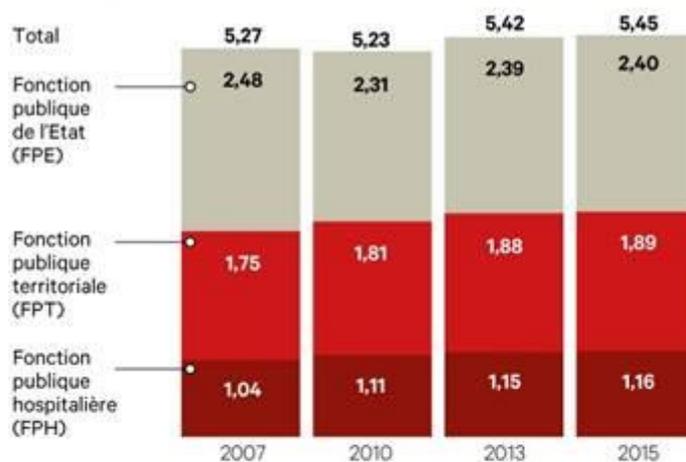
Une réunion des syndicats de la fonction publique se tient ce mardi. Le ministre de l'Action et des Comptes publics va démarrer dans les prochains jours des rencontres bilatérales.

C'est ce qui s'appelle un heureux hasard de calendrier. En contact régulier depuis leur action unitaire du 10 octobre - la première depuis dix ans -, les neuf syndicats de fonctionnaires avaient prévu le mois dernier de se retrouver ce mardi pour examiner l'éventualité d'une nouvelle journée de mobilisation. Cette rencontre tombe à point nommé, après l'annonce, jeudi, par le gouvernement de [son projet de réforme de la fonction publique](#) .

A la rémunération au mérite et à [l'élargissement du recours aux contractuels](#) , qui étaient attendus, se sont ajoutées une réduction du nombre d'instances représentatives comme dans le privé mais aussi et peut-être surtout le lancement d'un « *plan de départs volontaires* ». L'expression n'a pas été utilisée par le chef du gouvernement mais par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin. Reprise le lendemain par son secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Olivier Dussopt, elle a d'autant plus interpellé que les syndicats n'avaient pas été prévenus. Selon plusieurs représentants, d'ailleurs, la formule choc en a aussi surpris plus d'un deux au sein de l'exécutif. Du côté des syndicats on penche pour une initiative non concertée du ministre des Comptes publics. Mais cela ne les rassure pas pour autant.

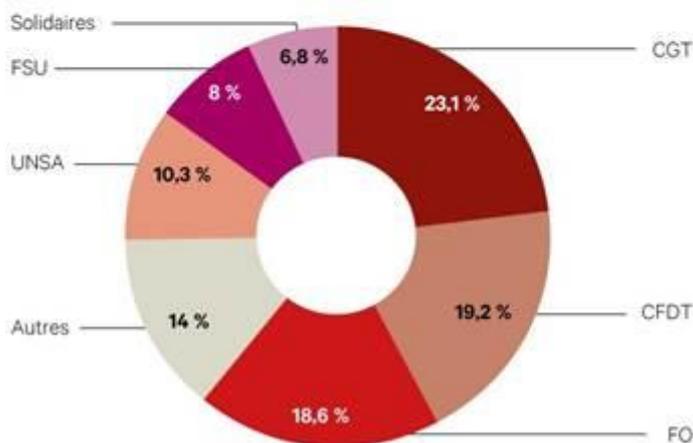
Effectifs dans la fonction publique

En millions, France métropolitaine plus domaines outre-mer, fin d'année



Représentation syndicale dans la fonction publique

En %, selon les résultats des élections professionnelles dans la fonction publique, le 9 décembre 2014 (total des trois fonctions publiques)



« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Prudence

La lettre adressée vendredi soir dernier aux représentants des agents des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales et hôpitaux) pour leur annoncer le lancement d'une concertation sur les projets de réforme est apparue particulièrement prudente. Elle s'inscrit dans la continuité du discours d'Edouard Philippe.

Nulle part il n'y est question d'un quelconque « *plan de départ volontaire* » alors même que le courrier est signé de Gérald Darmanin et d'Olivier Dussopt. Il est évoqué un « *accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, en termes de formation notamment, dans la perspective de mobilités dans la fonction publique ou vers le secteur privé* ». Les deux responsables gouvernementaux promettent également d'« *accorder tout le temps nécessaire à la concertation et à l'échange* ». « *Ils cherchent à éteindre l'incendie qu'ils ont allumé* », commente un syndicaliste.

Multiplication des conflits catégoriels

Mais cette divergence de ton ne peut suffire à faire retomber la pression alors que le climat social s'est fortement dégradé ces dernières semaines dans la fonction publique avec la multiplication des conflits catégoriels - de la pénitentiaire aux personnels des Ehpad. L'ambiance de la réunion intersyndicale devrait traduire ces poussées de fièvre. Jusqu'à acter à l'unanimité la date d'une nouvelle journée d'action?

C'était peu probable avant jeudi, ça l'est nettement plus désormais. « *Ca grogne dans toutes les organisations* », note un syndicaliste qui n'est pas parmi les plus contestataires. Mais cela ne veut pas pour autant dire que toutes auront un mandat dès mardi. La question se pose en particulier pour la CFDT, qui doit réunir ses fédérations de fonctionnaires jeudi.

Gérald Darmanin et Olivier Dussopt ont prévu de rencontrer rapidement les organisations syndicales en bilatérale. Certains évoquaient la possibilité que ces rendez-vous se déroulent dès la semaine prochaine, peut-être les 12 et 13 février, signant le démarrage d'une concertation appelée à durer toute l'année 2018, ce qui permettra au passage d'enjamber l'échéance des élections de représentativité dans la fonction publique, qui pèseront à coup sûr sur les discussions.

Pourquoi Sarkozy et Hollande se sont cassés les dents sur la rémunération au mérite des fonctionnaires // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301253778722-pourquoi-sarkozy-et-hollande-se-sont-casses-les-dents-sur-la-remuneration-au-merite-des-fonctionnaires-2151124.php>

Gilles Le Gendre, député, Vice-président et porte-parole du groupe En marche à l'Assemblée : « La fonction publique peut s'inspirer du privé sans rien renier de sa spécificité » // <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301253672544-gilles-le-gendre-la-fonction-publique-peut-sinspirer-du-privé-sans-rien-renier-de-sa-specificite-2151125.php>

Leïla de Comarmond

LES ECHOS – 06/02/2018

12 Plan de départ volontaire pour les fonctionnaires : Darmanin avance en terrain miné



Il existe déjà depuis 2009 des incitations au départ pour les fonctionnaires. Mais elles n'ont aucun succès.

En évoquant jeudi dernier [la perspective d'un « plan de départ volontaire » dans la fonction publique](#), Gérald Darmanin a créé la surprise. Cet outil est aujourd'hui utilisé dans le secteur privé pour faire maigrir les entreprises sans passer par la case des licenciements secs... Et même désormais en se passant de plan social, via [les ruptures conventionnelles collectives](#) instituées par la récente réforme du Code du travail.

La formule est choc. Mais en réalité, le gouvernement ne part pas de rien. Il existe, en effet, déjà un dispositif visant à encourager les démissions de la fonction publique. A l'époque de Nicolas Sarkozy, une « *indemnité de départ volontaire* » a été créée. C'était en août 2009 dans le cadre d' [une loi sur la « mobilité » des fonctionnaires](#) accompagnant le lancement de la revue générale des politiques publiques (RGPP).

Mais [les conditions qui ont été fixées et s'appliquent encore aujourd'hui](#) sont très restrictives. Ne peuvent prétendre à l'indemnité de départ volontaire que les agents dont le poste est supprimé ou le service restructuré ainsi que ceux qui souhaitent créer une entreprise. Alors que dans le privé, le départ

volontaire est beaucoup utilisé pour écrêter la pyramide des âges, dans la fonction publique, il faut également être à plus de cinq ans de la retraite pour pouvoir prétendre à l'indemnité de départ volontaire. Quant à son montant, fonction de l'ancienneté, il est plafonné à deux ans de salaire, et est calculé hors primes et indemnités, alors que dans le privé, il se calcule sur la totalité du salaire brut. Le résultat est que la mesure n'a séduit que quelques dizaines d'agents, selon les syndicats.

Très peu de départs

En parlant de « plan » là où le Premier ministre s'était contenté d'évoquer la nécessité « *parfois* [d'] *accompagner des départs vers le secteur privé* », Gérald Darmanin, et à sa suite le secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Olivier Dussopt, ont signifié leur volonté de changer de dimension.

« *Il ne s'agit pas d'un plan de départs volontaires pour tout le monde, bien évidemment, il s'agit d'adapter le fonctionnement de nos services publics* », a tempéré le ministre de l'Action et des Comptes publics. Mais au risque de donner le sentiment aux agents de la mise en place de départs volontaires forcés, là où l'on devra réduire les effectifs. D'autant que depuis 2009, tout agent en réorientation professionnelle qui refuse successivement trois emplois peut être licencié.

Les directeurs des ressources humaines du secteur privé qui ont à gérer des plans de départ volontaire le savent, la définition des paramètres de tels dispositifs est très délicate. Ils ont certes l'avantage de limiter le « syndrome du survivant » particulièrement aigu en cas de licenciements, mais ils peuvent décimer des services et surtout, faciliter le départ des salariés les plus employables, plus assurés que les autres de retrouver du travail ailleurs. Un biais renforcé dans le cas de la fonction publique par l'absence de couverture chômage qui limite la prise de risque...

Une autre possibilité, moins traumatisante, est d'utiliser les départs volontaires pour accélérer le départ des plus âgés. Mais un tel objectif serait délicat politiquement à afficher.

Leïla de Comarmond

LE FIGARO – 06/02/2018

13 L'exécutif face à la bombe financière de la dépendance



Le conflit des Ehpad a remis dans l'actualité la question du financement du grand âge.

[La grève le 30 janvier](#) des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (Ehpad) a jeté une lumière crue sur un sujet qui constitue une bombe à retardement: l'explosion des besoins de financement du grand âge. La dépendance a, il est vrai, disparu des radars après avoir été au cœur des campagnes Sarkozy et Hollande en 2007 puis 2012. On parlait même de création d'une cinquième branche de Sécu, à côté des quatre «risques» historiques: santé, retraite, accidents du travail et famille.

Mais l'ambition de Sarkozy s'est fracassée sur la crise de 2008 et Hollande a fait le service minimum en faisant voter en 2015 une loi - d'adaptation de la société au vieillissement - qui ne règle pas la question. Faute d'avoir anticipé les effets de la transition démographique, on n'a pas su envisager le problème de la dépendance: il n'a pas disparu et va se poser de manière criante dans les décennies à venir.

De fait, les Français vivent plus longtemps: l'espérance de vie ne cesse d'augmenter (78 ans pour les hommes, 85 pour les femmes) et pourrait encore grimper de sept ans d'ici à 2060. Mais les situations de perte d'autonomie, en corollaire, se multiplient: 1,2 million de plus de 60 ans se trouvent aujourd'hui en situation de dépendance. Et les maladies neurodégénératives, type [Alzheimer](#) ou Parkinson, se banalisent. Les Ehpad accueillent des résidents plus âgés (l'âge moyen d'entrée est passé à 85 ans) nécessitant des soins et un encadrement lourds. Or le nombre de plus de 85 ans devrait passer de 1,5 million aujourd'hui à 5 millions en 2050...

Les dépenses de prise en charge du grand âge - financées aux trois quarts par les pouvoirs publics (23,7 milliards en 2014) et un quart par les ménages (6,3 milliards) - devraient en conséquence doubler par rapport au PIB d'ici à 2060, selon une étude du ministère de la Santé publiée en octobre. La part publique passerait ainsi de 1,11 à 2,07 points de PIB, et la dépense totale de 1,4 à 2,78 points de PIB. Les plus fortes évolutions interviendraient de 2030 à 2045.

«Après le papy-boom, ça va être le papy crack. Les deux dernières années de vie coûtent très cher. Comment va-t-on financer tout cela sans grever les actifs?» interroge l'essayiste Hakim El Karoui. Et ce, comme le rappelle l'auteur de *La Lutte des classes d'âge*, d'autant que «cette génération qui a bénéficié d'une croissance à deux chiffres, d'une inflation qui rachetait ses emprunts, n'a constitué aucune réserve»...

D'où l'obligation de trouver des solutions. «C'est le moment pour la société de réfléchir à une assurance dépendance, qui serait par exemple proposée par les complémentaires santé, et qui pourrait être rendue obligatoire à partir d'un certain âge pour mutualiser le risque», propose Thierry Beaudet, le président de la Mutualité française. D'autres proposent de lier cette assurance au contrat retraite ou au contrat d'assurance habitation. Il existe aujourd'hui des systèmes de couverture, mais de manière individuelle et facultative. «Il faut créer une assurance obligatoire, sinon c'est l'échec assuré», affirme ainsi l'économiste Antoine Bozio.

Débat national en 2019

Autre piste, au cœur d'une proposition de loi communiste qui sera examinée dans l'hémicycle le 8 mars: encourager les «aidants familiaux», en facilitant la prise de jour de congé et même en les rémunérant, ce qui coûtera toujours moins cher à la collectivité (nos éditions du 24 janvier).

La députée MoDem de Loire-Atlantique, Sarah El Haïry, propose quant à elle une refonte du système et une diversification des sources de financement: affectation partielle des ressources des droits de succession ou augmentation de ces derniers pour financer la dépendance, mise en place d'un guichet unique de la dépendance avec les départements permettant de faire des économies dans les services de l'État, suppression du dégrèvement sur l'impôt sur le revenu pour les 10 % de plus de 65 ans, etc. «Il faudra sans doute que les personnes soient mises à contribution», confirme-t-on au sein de l'exécutif. Des solutions qui traînent dans des rapports depuis dix ans mais qu'aucun politique n'a eu le courage de mettre en œuvre.

«Au-delà des difficultés des Ehpad, il y a un problème plus général et de long terme de l'accompagnement de la dépendance dans notre pays», [a d'ailleurs reconnu, le 30 janvier, Agnès Buzyn](#). Pour y voir plus clair, la ministre de la Santé - qui ne prévoit pas de s'attaquer dans l'immédiat à ce dossier - attend toutefois pour juillet les conclusions de deux rapports qu'elle a commandés en septembre, dont l'un au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie (HCAAM). Deux rapports qui serviront de base à un probable grand débat public sur la prise en charge de la dépendance en 2019...

Ehpad: l'intersyndicale lance un ultimatum à Emmanuel Macron

Après la mobilisation inédite des personnels des maisons de retraite (31,8 %) le 30 janvier, l'intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD, Unsa, UFA) et l'association de directeurs (AD-PA) menacent d'organiser une nouvelle journée d'action si Emmanuel Macron n'accepte pas de les recevoir d'ici au 15 février. Parmi leurs revendications, ils réclament un taux d'encadrement d'un salarié pour un résident (contre 0,6 aujourd'hui), l'abrogation de la réforme tarifaire des Ehpad et une hausse

des rémunérations des personnels. Parallèlement, plusieurs pétitions réclamant davantage de moyens pour les Ehpad circulent sur le Net. Celle lancée, notamment par les médecins urgentistes Patrick Pelloux et Christophe Prudhomme, a franchi la barre du demi-million de signatures ce lundi.

Dépendance : un millefeuille d'aides pas toujours lisible //

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/02/05/20002-20180205ARTFIG00326-dependance-un-millefeuille-d-aides-pas-toujours-lisible.php>

[Marie-Cécile Renault](#)

::: ENTREPRISES

LE MONDE – 06/02/2018

14 Travailleurs détachés : les chiffres s'emballent en France



En 2017, le pays comptait un peu plus de 516 000 salariés détachés sur son territoire, soit une hausse de 46% par rapport à 2016.

Voilà une nouvelle série de statistiques susceptibles de relancer le débat sur le dumping social induit par la construction européenne. En 2017, la France comptait un peu plus de 516 000 salariés détachés, hors transport routier, sur son territoire, un chiffre en très forte progression par rapport à 2016 : + 46 %, selon un « Bilan intermédiaire du plan national de lutte contre le travail illégal » (pour la période 2016-2018), dont *Le Monde* a pris connaissance. Le nombre de personnes envoyées par une entreprise étrangère pour une mission temporaire dans l'Hexagone ne s'est jamais hissé à un niveau aussi élevé ; pour mémoire, on en recensait un peu moins de 96 000, il y a dix ans.

Le document précise cependant que la nette augmentation, relevée depuis 2016, « est à prendre avec précaution » car elle coïncide avec la mise en place d'une nouvelle base de données – qui « permet d'enregistrer » davantage de déclarations de détachement. Auparavant, la collecte des informations était fondée « sur des remontées parfois incomplètes » des services déconcentrés du ministère du travail. De plus, un rapport remis en 2013 par le sénateur Eric Bocquet (PCF, Nord) avait constaté que « l'ampleur du détachement de travailleurs étrangers en France demeure délicate à évaluer », beaucoup des personnes concernées (« entre 220 000 et 300 000 ») n'étant pas déclarées.

Reste que cette forme d'emploi atteint des proportions non négligeables. Elle suscite de vives controverses, en particulier parce que la rémunération du travailleur relevant de ce statut est assujettie aux cotisations dues dans le pays d'envoi – et non à celles réclamées par la Sécurité sociale tricolore, qui sont souvent plus lourdes. D'où la critique, récurrente depuis l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, selon laquelle le détachement favorise l'importation d'une main-d'œuvre bon marché qui concurrence, de façon déloyale, les Français.

Les Portugais en tête

Les chiffres, qui ne tiennent pas compte du transport routier, montrent que le secteur de l'intérim concentre la plus grande part des déclarations de détachement : 24 % en 2016, le ratio s'élevant à 20 % dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) et à 18 % dans l'industrie.

Si l'on prend en considération la nationalité des salariés concernés, ce sont les Portugais qui arrivent en tête (un peu plus de 74 000 en 2017), devant les Polonais (61 000), les Allemands (45 000) et les Roumains (44 000). Les Français se classent au cinquième rang, 37 000 d'entre eux ayant été détachés dans l'Hexagone en 2017. Une situation très intrigante mais qui avait déjà été pointée du doigt par les magistrats de la Cour des comptes, dans un rapport sur la Sécurité sociale remis en 2014. Elle est liée, en grande partie, aux pratiques de « *sociétés d'intérim basées à l'étranger* » – notamment au Luxembourg –, qui proposent de la main-d'œuvre tricolore à des entreprises établies en France ; en 2012, ces Français détachés dans leur propre pays étaient, aux « *deux tiers* » des Lorrains, selon la Cour. La haute juridiction avait dénoncé ces procédés irréguliers, qui engendrent des pertes de cotisations pour notre système de protection sociale.

« Plan de contrôle »

Pour combattre la fraude au détachement, un « *plan de contrôle* » a été lancé, il y a quelques années, mais celui-ci semble avoir marqué le pas : en 2017, l'inspection du travail est intervenue 965 fois en moyenne dans ce cadre, contre 1 330 en 2016, « *soit une baisse de 27 %* ». Le BTP « *reste de très loin* » le premier secteur visé – avec 59 % des actions de vérification – en raison, notamment, des « *fraudes particulièrement importantes* » dans cette branche et des signalements « *de la profession* ». L'arsenal répressif a été durci, avec – entre autres – l'introduction en 2014 des amendes administratives : il y en a eu un peu plus de 1 000, mises en recouvrement l'an passé, contre 453 en 2016 ; les sommes en jeu sont toutefois modestes (un peu moins de 6 millions d'euros en 2017).

Lorsque les « *manquements* » sont particulièrement graves, les services de l'Etat peuvent également ordonner l'arrêt pur et simple de « *l'activité menée en infraction aux règles du détachement* » : à ce titre, « *trois fermetures d'établissement* » ont eu lieu l'année dernière et onze suspensions de prestations de service ont été prononcées.

Par [Bertrand Bissuel](#)

LES ECHOS – 06/02/2018

15 Michelin suspend un accord de compétitivité emblématique



[A La Roche-sur-Yon, le manufacturier a revu ses engagements et demande de nouveaux efforts aux salariés. Un coup dur pour un groupe souvent cité en exemple pour son dialogue social.](#)

Pour les syndicats de Michelin, ce n'est pas l'attribution des célèbres étoiles qui fait l'actualité en ce début de semaine. Selon nos informations, ils ont appris vendredi lors d'un comité d'entreprise extraordinaire à La Roche-sur-Yon (Vendée) que le « pacte d'avenir », signé en 2016 dans cette usine de pneus pour poids lourds, était suspendu. Un véritable coup de tonnerre au sein d'un groupe érigé en exemple pour son dialogue social - la semaine dernière encore, lors de la visite d'Emmanuel Macron à Clermont Ferrand.

Ces dernières années, [le fabricant de pneumatiques a signé trois accords de compétitivité dans ses usines en France](#), obtenant des efforts de la part des salariés en échange d'engagements en termes d'emplois et d'investissements : à La Roche-sur-Yon, mais aussi à Roanne et à Vannes.

Engagements

« *C'est un coup très dur !* » s'emporte Jérôme Lorton, délégué central chez Sud, signataire des accords avec la CFE-CGC. « *Les pactes d'avenir, c'était un contrat moral !* » A La Roche-sur-Yon, l'accord signé début 2016 prévoyait une production portée de 800.000 pneus pour poids lourds à 1,2 million en 2019, moyennant un investissement de 56 millions d'euros et la création de 100 emplois supplémentaires.

En échange, les 750 salariés ont accepté de revoir l'organisation du travail, pour passer du 3 x 8 au 4 x 8. Une configuration plus contraignante, obligeant les salariés à travailler le week-end, « *et, surtout, plus fatigante en raison de changements fréquents* », souligne Jean-Christophe Laourde, délégué central CFE-CGC. Les salariés, qui ont vu le groupe fermer en 2013 l'autre usine française de pneus pour poids lourds, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), se disent alors qu'ils assurent la survie de leur site.

Deux ans plus tard, force est de constater que l'usine de La Roche-sur-Yon n'a pas tenu ses objectifs. Elle n'a pas réussi à monter en production et la qualité et les coûts n'ont pas suivi, alors même que les marchés des pneus « premium » se sont révélés plus difficiles que prévu. Notamment parce qu'elle a rencontré des difficultés de recrutement dans un bassin d'emploi sous tension - la moitié de l'effectif a été renouvelée en trois ans du fait de départs à la retraite. « *La décision a donc été prise de marquer une pause dans le plan de croissance* », explique une porte-parole du groupe.

Aménagements des horaires

En conséquence, le plan d'investissement de 56 millions d'euros est gelé (43 millions ont déjà été investis) et l'objectif de production ramené à 800.000/850.000 pneus fin 2019 (770.000 en 2017) au lieu de 1,2 million. « *Et des négociations vont être ouvertes, notamment sur de nouveaux aménagements des horaires de travail* », indique Jean-Christophe Laourde, qui n'exclut pas, en outre, de futures suppressions de postes.

La direction, qui a promis qu'il n'y aurait pas de départs contraints, a fixé pour objectif de boucler les négociations fin mars. Les syndicats n'en sont pas moins inquiets pour l'avenir du site à terme. « *Si les objectifs ne sont pas atteints, il y a danger de fermeture* », juge Jean-Christophe Laourde. La direction se veut rassurante. « *Nous n'aurions pas fait tout ce travail si nous pensions que le site ne pouvait pas être rentable* », conclut la porte-parole.

Anne Feitz

LES ECHOS – 06/02/2018

16 Le e-commerce passe la barre des 80 milliards d'euros de ventes



Selon la Fédération du e-commerce et de la vente à distance, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 81,7 milliards en 2017. Un montant presque multiplié par dix en douze ans.

Pari tenu ! Le e-commerce a pour la première fois dépassé la barre des 80 milliards d'euros de [chiffre d'affaires](#) en 2017, à 81,7 milliards, selon les chiffres publiés ce mardi par la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad), conformément à ses prévisions. Un montant presque multiplié par dix en douze ans, puisque les ventes du secteur s'étaient établies en 2005 à 8,4 milliards. Sur un an, la hausse est de 14,3 %, à peu près équivalente à celle de l'année précédente. La croissance a connu un bond en fin d'année, portée par les promotions du « Black Friday » - un rendez-vous commercial venu des Etats-Unis [qui s'est désormais imposé en France](#) .

Au total, la France compte aujourd'hui 37,4 millions de cyberacheteurs (+700.000 par rapport à 2016), 66 % des Français s'adonnant ainsi à des achats sur la Toile. Le panier moyen, à 65,50 euros, continue de baisser (il était de 89 euros en 2005). Mais cette diminution est compensée par la hausse de la fréquence d'achats : 33 par client et par an, contre 28 en 2016 (65 % des internautes ayant acheté au moins une fois par mois en 2017). Un phénomène qui s'explique par une réduction des frais de livraison, qui pousse les consommateurs à réaliser davantage de petits achats.

L'habillement reste la catégorie de produits la plus vendue sur le Net, suivi des produits culturels. Et les transactions sur mobile continuent de s'accroître. « *L'indice iCM, qui mesure les ventes sur l'Internet mobile (smartphones et tablettes, sites mobiles et applications hors téléchargements d'application et hors ventes sur les places de marchés) progresse de 38 % en un an* », indique la Fevad. L'essentiel des achats sur mobile se fait cependant de façon sédentaire... depuis son domicile.

Pour 2019, la Fevad table sur un chiffre d'affaires d'au moins 90 milliards d'euros, la cap des 100 milliards devant être franchi en 2020.

À noter

Selon la Fevad, 59 % des cyberacheteurs ont déjà passé commande sur un site étranger. Et hors d'Europe, les sites préférés des Français sont... chinois.

Elsa Dicharry

EUROPE 1 – 06/02/2018

17 Impôts : Amazon annonce avoir conclu un accord à l'amiable avec le fisc français



Cet accord annoncé lundi comporte un redressement fiscal de près de 200 millions d'euros et porte sur les années 2006 à 2010.

Le géant américain du commerce en ligne Amazon, qui avait révélé en 2012 être visé par un redressement fiscal de près de 200 millions d'euros, a annoncé lundi avoir trouvé un "accord de règlement d'ensemble" avec le fisc français.

Sur les années 2006 à 2010. En 2012, Bercy avait notifié à la filiale française du géant américain un redressement en arriérés d'impôts et en pénalités portant sur les années 2006 à 2010, selon un

document financier de l'époque du groupe américain. La direction générale des Finances publiques n'a pas souhaité faire de commentaire, se retranchant derrière le secret fiscal.

Activités "comptabilisés en France". Dans son communiqué, Amazon ne précise pas le montant du chèque qu'il a dû faire au fisc français pour solde de tout compte. "Nous sommes parvenus à un accord de règlement d'ensemble avec les autorités fiscales françaises sur des questions liées au passé", affirme le communiqué d'Amazon, qui précise que "l'ensemble des chiffres d'affaires, charges, profits et taxes liés à l'activité de commerce de détail sont désormais comptabilisés en France".

De son côté, le géant américain rappelle avoir "investi (en France, ndlr) plus de 2 milliards d'euros depuis 2010 et créé plus de 5.500 emplois (en) CDI". "En août 2015, nous avons établi une succursale d'Amazon EU Sarl en France afin d'avoir la meilleure organisation possible de nos activités pour servir au mieux nos clients", ajoute le communiqué. Le fisc français réclamait 252 millions de dollars (environ 202 millions d'euros) à Amazon, selon le document officiel du groupe publié en 2012. Amazon s'était alors dit en "désaccord" avec l'estimation de l'administration fiscale française et avait fait part de son intention de la contester "vigoureusement", selon ce texte, figurant en annexe dans les résultats trimestriels du groupe et mis en ligne fin octobre 2012.

Un débat à l'échelle européenne. Cet accord intervient en plein débat sur la fiscalité des entreprises du net, la Commission européenne prévoyant de présenter fin mars une réforme pour mieux appréhender l'activité des Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple), a indiqué dimanche le Commissaire aux affaires économiques, Pierre Moscovici.

L'OPINION – 06/02/2018

18 Grande distribution: comment les distributeurs vont s'adapter à la future loi



Le taux de transformaton d'une visite dans un hypermarché ? 100%. Il faut donc coute que coûte faire venir les clients !

La loi issue des Etats généraux de l'Alimentation, qui a pour but d'enrayer la paupérisation de l'agriculture française, devrait entrer en action dès juillet. Elle n'empêchera pas la guerre des prix entre les enseignes...Même si cette guerre prendra de nouveaux visages.

Pourquoi a-t-il fallu des Etats généraux de l'Alimentation ? Parce que la guerre des prix menée par les grandes surfaces entre elles depuis plus de dix ans, à coups de prix écrasés et de promotions délirantes, a mis en péril tout le secteur, fait perdre aux consommateurs leurs repères, aux agriculteurs leurs revenus et déséquilibré les relations commerciales le long de la chaîne alimentaire. Limiter les promotions à 34% du prix et interdire à la grande distribution de vendre à perte en imposant un surplus de 10% au dessus au prix d'achat (SRP) est une bonne idée. Cela n'empêchera pas les grandes surfaces de continuer à se disputer les consommateurs.

Avec les Etats généraux de l'Alimentation, il s'est passé quelque chose. « Un tournant », selon Patrick Benezit, secrétaire général adjoint du syndicat agricole FNSEA. « Un coup de frein à la guerre des prix », selon Jacques Creyssel, le délégué général de la Fédération du Commerce et de la distribution (FCD). « Une démarche à laquelle nous sommes favorables, qui va aller vite et bien », pour Thierry

Cotillard, le président d'Intermarché. Les guerres de prix et la concurrence féroce ne disparaîtront pas pour autant, mais elles changeront de nature. Explications.

Une trêve pour les agriculteurs

C'est un point sur lequel tout le monde s'accorde. [Le but principal des Etats généraux de l'agriculture était, selon le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert](#), de « trouver des moyens de partager la valeur équitablement et d'assurer un revenu digne aux agriculteurs. » Un objectif qui sera atteint selon Guy-Noël Chatelin, spécialiste de la grande distribution chez EY Parthenon. « Les prix de vente du non-transformé sont déjà en hausse. [Les difficultés des agriculteurs ont été comprises](#). C'est une bonne nouvelle, elle sera accentuée par le relèvement du seuil de revente à perte à 10 % pour la grande distribution (c'est-à-dire que le prix d'achat doit être majoré de 10 % pour tenir compte des coûts de logistique etc.). » [Selon Guy-Noël Chatelin, tout le monde va y trouver son compte en termes de marges, du producteur au distributeur](#). Les consommateurs paieront la note sur les produits les plus « agricoles ».

Un nouveau front pour les batailles commerciales

Les grandes enseignes ne vont pas cesser de se battre. Elles le feront différemment. « La grande distribution ne s'écharpe pas pour ses faibles marges mais pour des parts de marché sur un marché atone », résume Guy-Noël Chatelin. L'enjeu de fréquentation est crucial. « Le taux de transformation de la visite d'un client dans une grande surface est de 100 %, explique Thierry Cotillard, président d'Intermarché. La vraie question, c'est le montant du panier moyen. Donc la compétitivité reste un impératif - quel que soit le cadre législatif - et le pouvoir d'achat un sujet central. Les hausses de prix sur les produits agricoles doivent être compensées ailleurs : pour nous, l'inflation ne devrait pas dépasser 1 % au total. » Traduction ? Pour favoriser une remontée des prix agricoles, la guerre des prix va continuer sur les grandes marques, les plats cuisinés, etc. [Le Nutella à -70 %, ce sera fini, mais ça n'empêchera pas les promos sur le Nutella comme produit d'appel](#). Ou la multiplication des promos diffuses, partout, tout le temps. Bref, le consommateur aura toujours autant de mal à connaître la « vraie » valeur des choses.

Une guerre éclair dans le non-alimentaire

Cette modification du rapport aux prix agricoles aura aussi un impact sur le non-alimentaire. Même si les distributeurs délaissent progressivement ce secteur, ils ont encore les moyens de faire des sorties spectaculaires sur certaines niches. Les grandes enseignes font par exemple pression pour que dans la future loi, les lessives soient exclues du périmètre des promotions limitées à 34 % du prix. Si elles y parviennent, les lessives feront donc l'objet de rabots impressionnants. Car dans ce domaine, la loi Galland supposée éradiquer la vente à perte, a « inventé » les marges arrières, ce qui pousse les enseignes à un festival de créativité commerciale, jusqu'aux frontières de la légalité, parfois. D'où l'utilité de développer vite des outils d'observation et de multiplier les contrôles de la DGCCRF. Selon le ministère de l'Agriculture, c'est prévu.

La bagarre des carottes bio

Que font les consommateurs des économies sur le « tout-venant » de leurs courses ? Ils les réinvestissent dans des produits « sous signe de qualité ». Local, bio, labellisé... [Cela s'appelle la « transition alimentaire » et c'est un des axes sur lesquels l'enseigne Carrefour s'appuie pour survivre](#). « Le bio représente 4 % des dépenses alimentaires en supermarché aujourd'hui, avec des croissances à deux chiffres. On sera bientôt à 8 % comme en Allemagne », détaille Thierry Cotillard. Problème ? On n'en produit pas assez ! La majorité du porc bio consommé en France est importée d'Allemagne : Intermarché a décidé de nouer des contrats de... 12 ans avec les producteurs de porc bio qui le fournissent ! Ces ressources rares, indispensables aux nouvelles attentes des consommateurs sont devenues des marqueurs pour les grandes surfaces. Ce qui fait que le panier moyen a des chances d'augmenter quand les autres prix sont verrouillés. On va assister à une guerre larvée : la guerre des approvisionnements... Et à une guerre des promos sur le bio devenu produit d'appel !

Des nouveaux acteurs plus que jamais en embuscade...

Les enseignes de la grande distribution n'ont pas fini de se battre entre elles, sur les prix, la qualité, le service. Mais cette guerre pourrait n'être qu'une escarmouche au regard de la concurrence subie par les hypers dans le non-alimentaire, notamment, où ils font face des enseignes spécialisées ou des distributeurs numériques. [Les premières expériences d'Amazon dans l'alimentaire](#) les font trembler : des frais de logistique réduits, pas de foncier, peu d'emplois, des optimisations fiscales à grande échelle... Le géant américain peut tout écraser sur son passage.

Grande distribution : des négociations annuelles très tendues avec les fournisseurs //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/grande-distribution-negociations-annuelles-tres-tendues-fournisseurs-142778>

[Emmanuelle Ducros](#)

::: SOCIAL

LE MONDE – 06/02/2018

19 Nouvelle journée de grève et d'action contre la réforme du lycée et de l'université



Les défilés du 1er février, qui dénonçaient surtout les futures règles d'accès à la fac, ont peu mobilisé. Cette fois, le SNES-FSU, premier syndicat du secondaire, appelle les enseignants à la grève.

Des syndicats lycéens, étudiants et enseignants appellent à une nouvelle journée de mobilisation, mardi 6 février, pour demander le retrait de la réforme de l'accès à l'université et du projet d'un nouveau baccalauréat. Il s'agit d'« amplifier » la mobilisation commune lancée jeudi 1^{er} février, avec un faible succès. Vingt mille manifestants y avaient pris part, selon les organisateurs, dont dix mille à Paris. Mais la préfecture n'avait dénombré que deux mille quatre cents personnes défilant dans la capitale.

De nouveaux défilés sont prévus mardi, notamment à Paris — à 14 heures, du Luxembourg jusqu'au ministère de l'éducation —, à Toulouse et à Strasbourg. Les mots d'ordre sont plus larges que ceux du 1^{er} février, banderoles et manifestants avaient alors principalement dénoncé l'instauration de la sélection à l'entrée de l'université par la réforme qui doit être examinée les 7 et 8 février au Sénat. Mardi, la journée devrait être centrée sur les projets de réforme du baccalauréat et du lycée, que le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, doit annoncer le 14 février, et qui, [selon les pistes esquissées par le rapport Mathiot](#), augmente le contrôle continu.

« Questions d'effectifs »

Avec la CGT Educ'action, le SNUEP-FSU et SUD-Education, le premier syndicat du secondaire, le SNES-FSU, appelle cette fois les enseignants à la grève, alors qu'il les avait seulement incités à se « mobiliser » la semaine dernière. « *L'appel à la grève dans le second degré est lié à la fois à la contestation de la réforme du bac et de la loi sur l'université et aux questions d'effectifs, puisque les*

postes vont diminuer à la rentrée 2018 alors que les effectifs (d'élèves) augmenteront », a expliqué Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU. Sont notamment évoquées, dans un [éditorial sur le site du syndicat](#), « la volonté de transformer le bac au risque de lui faire perdre son caractère national » et l'évaluation des élèves au collège, « chronophage et vide de sens ». Des préavis de grève ont aussi été déposés dans le premier degré pour protester contre « l'insuffisance des postes prévus pour la rentrée 2018 ».

Les autres instigateurs de la journée d'action de mardi sont les mêmes que ceux du 1^{er} février : le Snesup-FSU (premier syndicat chez les enseignants du supérieur) ; l'UNEF (organisation étudiante) ; l'UNL et le SGL (syndicats lycéens) ; les syndicats FO, FERC-CGT... Mais la première fédération des parents d'élèves, la FCPE, n'a cette fois pas communiqué sur son soutien au mouvement, tandis que la FAGE, première organisation étudiante, et le SGEN-CFDT (enseignants et personnel administratif de l'enseignement supérieur) continuent de soutenir le projet de réforme de l'accès à l'université, tout en réclamant une forte hausse du budget pour la mettre en œuvre.

Par [Claire Ané](#)

::: POLITIQUE

L'OPINION – 06/02/2018

20 Le piège corse



Emmanuel Macron arrive dans l'île de Beauté dans un climat tendu : alors que les dirigeants nationalistes ont été déçus de leur rencontre avec Edouard Philippe, le plus grand flou règne sur les intentions du chef de l'Etat

Le président de la République effectue mardi et mercredi le premier déplacement de son quinquennat en Corse, trois jours après une manifestation à l'appel des dirigeants nationalistes de la collectivité unique, qui a réuni près de 10 000 personnes.

Emmanuel Macron ne s'est guère aventuré à donner sa vision de l'avenir de l'île de Beauté depuis son élection (au point que le président nationaliste de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, parle d'«indifférence»...). Il y effectue cette semaine son premier déplacement présidentiel. C'est peu dire que son discours, prévu mercredi après-midi près de Bastia, après avoir rencontré mardi soir les dirigeants nationalistes, est très attendu. Et interviendra dans un climat tendu.

L'Elysée entretient le suspense sur ce qu'annoncera le chef de l'Etat. «On n'a jamais vu, lors d'un déplacement présidentiel, un tel secret entourant le programme», s'étonne un élu proche d'Emmanuel Macron. Le secret est d'autant mieux gardé que le nouveau Président n'a guère de relais sur l'île. «Auparavant, chaque Président avait ses liens personnels, ses hommes de l'ombre, ses visiteurs,

compare un élu local influent. Ce n'est pas le cas de Macron, notamment parce que la classe politique locale traditionnelle a été rayée de la carte lors des dernières élections».

Mais il est des gestes lourds de signification. Ainsi a-t-on appris lundi que Jean-Pierre Chevènement ferait partie de la délégation présidentielle. Le président de la fondation Res Publica assistera à Ajaccio à la cérémonie d'hommage au Préfet Claude Erignac, «lâchement assassiné par un commando nationaliste» le 6 février 1998, alors que lui-même était ministre de l'Intérieur.

Jean-Pierre Chevènement, longuement reçu à l'Élysée le 23 janvier par Emmanuel Macron, a donné lundi une interview dans *Le Monde* particulièrement agressive à l'égard des actuels dirigeants corses, dont la «méthode, depuis la fin des années 1970, n'a pas changé: exercer la pression maximale sur les autorités de la République pour les amener à reculer». Il se dit hostile à la plupart des demandes des dirigeants nationalistes, à commencer par [l'introduction d'une référence à la Corse dans la Constitution](#). «Ou alors, pourquoi pas pour le Territoire de Belfort?», s'interroge-t-il, niant toute spécificité corse. Lorsqu'Emmanuel Macron rencontrera, mardi à 19 heures, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, et Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, Jean-Pierre Chevènement sera déjà reparti vers le continent, précise son entourage...

Pacte girondin. La présence de l'ex-ministre dans la délégation présidentielle pourrait être vécue comme une provocation par les dirigeants corses. «Cette venue est hallucinante», confiait lundi soir un parlementaire dont les liens avec la Corse sont appréciés de l'exécutif. Selon cette même source, «deux camps s'affrontent autour de Macron : ceux qui estiment qu'il ne faut rien lâcher, et ceux qui prônent l'ouverture», ce qui expliquerait le climat d'hystérie et de secret dans lequel se prépare ce déplacement.

Que veut Emmanuel Macron pour la Corse? Pendant la campagne présidentielle, le candidat avait proposé un «pacte girondin» qui avait ravi les nationalistes modérés. «La place de la Corse est dans la République parce que la République est suffisamment forte pour accueillir les particularités en son sein», avait-il déclaré à Furiani, le 7 avril 2017. «S'il apparaît que le cadre actuel ne permet pas à la Corse de développer ses potentialités, alors nous pourrions envisager d'aller plus loin et de réviser la Constitution», s'était avancé le candidat.

Mais Emmanuel Macron, qui avait 21 ans au moment de l'affaire des paillotes corses, a réellement découvert le sujet en arrivant à l'Élysée. Le [moment politique est inédit dans l'île](#). Après des décennies de violence, autonomistes et indépendantistes ont fait le choix de l'alliance et de l'intégration à l'organisation institutionnelle mise en place par le pouvoir national au fil de diverses réformes statutaires. Une stratégie qui leur a valu de remporter la majorité absolue lors des élections, en décembre, au sein de la collectivité unique. Le président «et de droite et de gauche» arrive à un moment où les partis politiques traditionnels, balayés, sont discrédités, alors que le mouvement nationaliste, qui a mis de l'eau dans son vin, est restructuré, avec à sa tête une personnalité, Gilles Simeoni, ouverte au dialogue.

Mais du temps a déjà été perdu depuis mai dernier. Sous François Hollande, à bas bruit, le dialogue s'était noué entre l'État et les Corses. «En 2015, malgré toutes nos différences et les difficultés, nous avons trouvé plus de facilité à [dialoguer avec Manuel Valls](#) et les précédents interlocuteurs, comme Marylise Lebranchu ou Jean-Michel Baylet, affirme ainsi Paul-André Colombani, député nationaliste de Corse du Sud. Les fils du dialogue avaient été bien installés, et les discussions avaient bien avancé. C'est notre regret d'avoir perdu sept ou huit mois depuis la présidentielle, car ce sont des sujets sur lesquels il y a un large consensus dans la société. »

«**Clanisme, mafia, etc.**» Le nouveau Président est désormais sur une ligne de crête: il doit avancer, donner des gages aux nouveaux responsables politiques de l'île, sans donner le sentiment que la Corse sort de la République. Une des questions les plus sensibles est celle du rapprochement des prisonniers corses. Un dossier sur lequel «ce gouvernement en fait encore moins que le précédent, observe un parlementaire: la question est complètement au point mort, alors que mêmes les juges anti-terroristes sont d'accord».

Les dirigeants nationalistes, eux, soumis à la pression des plus durs – comme l'a montré la présence du sulfureux militant nationaliste Charles Pieri dans [la manifestation de samedi](#) –, doivent démontrer qu'ils obtiennent des avancées de l'Etat. Les leur refuser ne serait pas forcément habile.

«Les nationalistes jouent en permanence du conflit avec l'Etat pour se renforcer et éviter d'affronter les problèmes de la Corse, comme le clanisme, la mafia, etc., résume un ex-collaborateur de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin. Le seul moyen d'en sortir est de les mettre en responsabilité. Se placer dans la confrontation avec les "natos", c'est une position hyper-confortable pour tout le monde, mais qui nous ramènerait vingt ans en arrière et ne réglerait aucun problème».

Niches fiscales, paiement de l'impôt: en Corse, une fiscalité de toute beauté //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/niches-fiscales-paiement-l-impot-en-corse-fiscalite-toute-beaute-142794>

[Jean-Jérôme Bertolus](#) et [Nathalie Segaines](#)

::: INTERNATIONAL

LE POINT – 06/02/2018

21 L'Allemagne fait un pas vers la semaine de 28 heures



Les salariés de la métallurgie vont avoir le droit de réduire leur temps de travail à 28 heures par semaine, sans compensation et pour une période limitée.

C'est dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 février que cet accord de branche symbolique a été signé pour les salariés allemands de la métallurgie. La fédération des employeurs de ce secteur, qui comprend notamment l'industrie automobile, a parlé dans un communiqué d'un « compromis supportable » mais contenant des « éléments douloureux ». L'accord a été conclu après des semaines de négociations et en parallèle de débrayages dans les usines de la part [du syndicat de branche IG Metall](#) pour soutenir ses revendications, portant notamment sur davantage de flexibilité pour les salariés dans la définition de leur temps de travail. Sur ce dernier point, ils ont obtenu une ouverture importante avec la généralisation du droit au temps partiel à 28 heures par semaine.

« Un revirement sur la question du temps de travail »

Dorénavant, les salariés du secteur ayant au moins deux ans d'ancienneté dans leur entreprise pourront demander à bénéficier [de cette réduction de leur temps de travail](#) pour une durée comprise entre six et vingt-quatre mois, à l'issue de laquelle ils auront la garantie de pouvoir retrouver leur poste à temps plein. Il s'agit d'une avancée pour le syndicat de branche IG Metall. En revanche, ce dernier n'a pas pu obtenir satisfaction d'une autre de ses revendications-clés : que les salariés concernés bénéficient dans le même temps d'une compensation financière partielle de leur employeur pour le manque à gagner. Il s'agira donc d'un temps partiel strict.

Seules certaines catégories d'employés, ceux élevant des enfants en bas âge, devant s'occuper de parents âgés dépendants ou travaillant de manière postée, pourront demander à transformer des hausses salariales prévues en journées de congé supplémentaires, et donc à compenser un peu

indirectement leur temps partiel, s'ils choisissent de passer aux 28 heures. « L'accord marque un revirement sur la question du temps de travail », a estimé le président d'IG Metall, Jörg Hofmann.

« Pendant trop longtemps, la flexibilité du temps de travail a été un privilège des employeurs » et, « dorénavant, les salariés auront le droit d'opter pour un temps de travail réduit, pour eux-mêmes, leur santé ou leur famille », a-t-il ajouté. « Cela va aider les salariés à mieux combiner vie professionnelle et vie privée », a souligné de son côté la fédération patronale du secteur dans un communiqué. Mais, « avec cette solution, nous avons fait en sorte que la revendication initiale d'IG Metall d'une compensation financière » pour le temps partiel « ne soit pas retenue », a-t-elle ajouté.

Un baromètre pour le reste de l'économie allemande

Le patronat a aussi obtenu en échange davantage de flexibilité pour augmenter le temps de travail à 40 heures par semaine pour les salariés qui le souhaitent, contre 35 heures en moyenne dans le secteur. L'accord comprend aussi un volet complexe sur les salaires courant de janvier 2018 à fin mars 2020, soit vingt-sept mois.

Il prévoit notamment une hausse de 4,3 % à partir du 1er avril 2018 et une prime de 100 euros par personne pour les trois premiers mois de l'année. IG Metall réclamait 6 % de revalorisation. Pour 2019, une prime de 400 euros ainsi qu'une hausse de salaire annuelle correspondant à environ un quart du salaire mensuel ont aussi été décidées. L'accord global a été conclu dans un premier temps à Stuttgart par les représentants des employeurs de la métallurgie et d'IG Metall dans la région du Bade-Wurtemberg, dans le sud-ouest de l'[Allemagne](#).

Cette région, où se situent de nombreux constructeurs automobiles, a toutefois valeur de zone pilote pour l'ensemble du secteur de 4 millions de salariés, qui devrait reprendre à son compte le compromis dans les jours à venir. Au-delà, les accords dans la métallurgie allemande ont historiquement valeur de baromètre pour l'ensemble de l'économie allemande, au moment où de nombreux secteurs, y compris les services et la fonction publique, mènent des négociations salariales.

LE FIGARO – 06/02/2018

22 La crise de nerfs britannique sur le Brexit



VIDÉO - De passage à Londres, le négociateur européen Michel Barnier a pressé ses interlocuteurs de « clarifier leur position ».

«Il n'y a pas une minute à perdre», pressait, de passage à Londres, lundi, le négociateur européen sur le Brexit, Michel Barnier. Les Britanniques et les Vingt-Sept s'étaient quittés mi-décembre avec un accord préliminaire sur la première phase des négociations, liée aux conditions du divorce. Depuis, rien de plus ne s'est produit.

Or le plus complexe reste à régler. D'abord, les conditions d'une transition d'un peu moins de deux ans après la sortie du Royaume-Uni de l'UE prévue le 29 mars 2019, puis, surtout, les modalités de leur relation future. Pourtant, les politiques britanniques semblent davantage pressés de refaire le match du Brexit plutôt que de tracer la voie de sa mise en œuvre concrète. Au lieu de négocier avec les Européens, c'est entre eux qu'ils sont enclins à débattre de cette question existentielle. «Chaos»,

«comédie», «crise de nerfs», les commentateurs manquent de mots pour décrire ce psychodrame à Westminster.

Sur la transition, les choses se compliquent déjà. [La Commission a fixé une ligne simple](#): vingt et un mois de plus pendant lesquels rien ne changerait pour la Grande-Bretagne, qui perdrait cependant toute voix au chapitre à Bruxelles. Un sas pour permettre aux entreprises de savoir à quoi s'en tenir avant la mise en place d'un nouveau régime. Mais, pour certains «Brexiters», comme le député tory Jacob Rees-Mogg, rival potentiel de May, cela reviendrait à faire du Royaume-Uni un «État vassal» de l'Europe. Espérant apaiser son camp, Theresa May a décrété que les citoyens européens arrivant au Royaume-Uni durant cette période n'auraient pas les mêmes droits que ceux y vivant déjà, notamment celui d'y rester. Une entrave à la sacro-sainte liberté de mouvement. «Tout le monde doit obéir aux mêmes règles», lui a rétorqué le Français Barnier, rappelant que c'était elle qui était demandeuse d'une transition.

Sur le fond du modèle économique pour une Grande-Bretagne post-Brexit, le brouillard est encore plus épais. Par peur des réactions, Theresa May n'a toujours pas dit à ses partenaires quel type de relation commerciale avec eux elle souhaitait. Angela Merkel a provoqué à Davos l'hilarité des journalistes en leur racontant comment son homologue britannique lui avait demandé de lui «faire une offre», avant qu'elle ne lui rappelle: «C'est vous qui partez...» La première ministre britannique a prévu deux jours de réunion cette semaine de son «cabinet de guerre», les ministres concernés par le Brexit, dans l'espoir d'affiner sa position. Elle a fait lundi un nouveau pas en direction des «hard Brexiters», la cinquantaine de députés conservateurs ligués derrière Jacob Rees-Mogg. [Le Royaume-Uni ne restera ni dans «l'union douanière» européenne ni dans «une» union douanière](#), quelle qu'elle soit, avec l'UE, a-t-elle fait savoir. Subtile nuance. [Cela impliquerait «d'inévitables barrières douanières»](#) sur les biens et les services, a aussitôt douché Michel Barnier.

Les proeuropéens britanniques, de gauche comme de droite, attachés à conserver un lien le plus proche possible avec l'Europe, sont vent debout. Pour le député travailliste Chuka Umunna, Theresa May a «donné les clés du gouvernement» au groupe des eurosceptiques enragés des Communes, dont elle est «l'otage». Ces derniers ne manquent pas de le lui rappeler au quotidien, les rumeurs de putsch s'étalant à la une des journaux.

Partisans du maintien dans l'union douanière, les milieux d'affaires sont en plein désarroi. Selon les fuites d'analyses confidentielles menées par le gouvernement, le Brexit coûterait entre 5 % et 8 % de croissance d'ici à quinze ans à la Grande-Bretagne sortie du marché unique, en fonction du modèle de relation choisi. Mais, comme l'affirme de but en blanc le député tory Robert Halfon, «nous avons voté avec passion pour quitter l'Europe, nous devons en sortir, que les conséquences soient bonnes ou mauvaises».

Les Européens observent, pantois, ces luttes intestines. Un nouveau round de discussions techniques «intensives» doit débiter ce mardi à Bruxelles. Un sommet des chefs d'État et de gouvernement est censé valider fin mars les conditions de la transition et donner le coup d'envoi officiel des négociations commerciales. Dans l'attente, l'émissaire européen, soucieux de ne pas commenter au jour le jour leurs déchirements, a prié ses interlocuteurs de «clarifier leur position» d'ici là. «Le moment est venu de faire des choix, a tancé Michel Barnier. Nous attendons une position officielle du gouvernement britannique dans les semaines à venir.»

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/02/05/01003-20180205ARTFIG00312-la-crise-de-nerfs-britannique-sur-le-brexit.php>

[Florentin Collomp](#)

23 L'Europe tente de reprendre la main dans les Balkans



La commission est prête à offrir un strapontin à l'Albanie et à cinq républiques d'ex-Yougoslavie, avant une adhésion jugée lointaine.

Entre l'élargissement que rejettent beaucoup de capitales et la crainte de voir les Balkans replonger dans l'instabilité, l'UE penche pour la voie médiane: la commission Juncker est prête à offrir un strapontin à l'Albanie et à cinq républiques de l'ex-Yougoslavie, en attendant une adhésion jugée lointaine.

Sous le titre ronflant de «stratégie» pour les Balkans occidentaux, la Commission européenne doit renouveler ce mardi un acte de foi aussi vieux que la chute du mur de Berlin: panser enfin les plaies de l'affrontement Est-Ouest, offrir une «perspective européenne» aux six petites nations et faire entrer au moins deux d'entre elles - la Serbie et le [Monténégro](#) - dans le club d'ici à 2025.

Reformulée, la promesse recouvre une réalité gênante. Politiquement, les capitales de l'UE sont réfractaires à une nouvelle vague d'absorptions, onze ans après l'entrée jugée expéditive de la [Roumanie](#) et de la [Bulgarie](#). Ou encore vingt ans après l'adhésion [de la Pologne et de la Hongrie](#), les deux moutons noirs du moment. L'Europe est fatiguée de l'«élargissement», un mot lui-même empoisonné par la candidature de la Turquie.

De l'autre côté de la barrière, les aspirants ne sont pas mieux préparés. Aucun n'atteint le niveau de vie de la Bulgarie, pays le moins riche de l'UE. Tous ont souffert récemment des mêmes maux: corruption et criminalité organisée (Albanie), fragilité des institutions (Bosnie-Herzégovine) ou, facteur rédhibitoire, querelles avec leur voisin (Kosovo, Serbie et Macédoine). Seuls les 600.000 Monténégrins, déjà dans l'Otan, ont une chance raisonnable de rejoindre l'Union d'ici à 2025. Un cran en dessous, la Serbie et ses 9 millions d'habitants doit obtenir l'ouverture des négociations cette année. Les autres, ce sera pour plus tard.

Feuille de route

La feuille de route dévoilée cet après-midi par l'UE vise moins à précipiter les adhésions qu'à détourner les Balkans des géants qui s'implantent ou y reprennent pied. La Chine, prête à multiplier les crédits et les grands chantiers d'infrastructure au bout de sa «route de la soie». La Turquie d'Erdogan, ancienne puissance impériale redevenue turbulente. L'Arabie saoudite, généreux financier de l'islam local. Et surtout la Russie, au nom d'une fraternité orthodoxe qui, dans la région, n'a pas été ternie par des décennies de domination soviétique. L'Albanie exceptée, le Kremlin mobilise partout ses «protégés».

Après des années de négligence, l'UE semble se réveiller à ces influences contraires dans son arrière-cour, de la Grèce jusqu'à la Croatie. La crise des réfugiés et la «route des Balkans» ont ressuscité l'intérêt en 2015. Le retrait des troupes américaines déployées sur les ruines de la Yougoslavie ajoute au vertige. Depuis le début de la présidence Trump, Jean-Claude Juncker s'inquiète ouvertement d'«une nouvelle guerre» si la Bosnie, la Macédoine, l'Albanie et quelques autres étaient abandonnées à elles-mêmes.

Du coup, l'Europe s'agite. À la stratégie publiée ce mardi s'ajoutera en avril un état des lieux de l'élargissement, puis un sommet UE-Balkans le 17 mai à Sofia. L'enjeu n'est pas d'offrir un ticket d'entrée, mais d'investir un vide qui préoccupe. Face à la séduction exercée par Pékin, il est question de financer le «désenclavement» de la région, liaisons routières, autoroutes des données et autres réseaux

d'itinérance. Pour contrer d'autres influences, les Vingt-Sept réfléchissent à multiplier les échanges universitaires (Erasmus), scientifiques et culturels. «Il n'est pas question de baisser la barre pour les adhésions, insiste le côté français. Mais avec les Balkans, il est urgent de monter en gamme.» L'Europe centrale, l'Autriche et les pays Baltes poussent même à donner un siège aux ministres des six pays dans les délibérations de l'UE sur les dossiers d'intérêt commun.

«Macédoine», le nom qui exaspère les Grecs //

<http://premium.lefigaro.fr/international/2018/02/05/01003-20180205ARTFIG00291-macedoine-le-nom-qui-exaspere-les-grecs.php>

Jean-Jacques Mével

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

